

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize avril deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC3-2-1-46

OBJET : VENTE D'UN LOCAL INDUSTRIEL A VALENCE D'AGEN

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, ,BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame FILLATRE Francine, Messieurs DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à Jean-Paul TERRENNE) et DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

2024BC3-2-1-46

OBJET : VENTE D'UN LOCAL INDUSTRIEL A VALENCE D'AGEN

Le Président rappelle que dans la perspective de poursuivre le développement économique de notre territoire, la Communauté de Communes Des Deux Rives se doit de tenir à disposition des entreprises et porteurs de projets un minimum de locaux disponibles.

Nous avons acquis en mars 2023 le local industriel 66 avenue de Bordeaux à Valence d'Agen, à la SCI POPEK, dans le cadre d'un projet global de développement et de déménagement de la SARL TESTAS POPEK dans un local industriel vacant vendu également en mars 2023, (ex FUTUROL) ZAC de Prouxet à Valence d'Agen.

Par l'intermédiaire du réseau national SAFTI représenté par Monsieur Jean Pierre SEMEILLON, pour le compte de Monsieur Christophe CLEMENTE propriétaire d'une entreprise d'ambulance de 25 salariés, établie dans le bâtiment voisin, une première lettre d'intention pour l'achat de notre bâtiment 66 avenue de Bordeaux à Valence d'Agen, nous a été transmise au dernier trimestre 2023 avec une présentation du projet de développement économique.

Son activité actuelle nécessite un agrandissement de son espace de travail, son projet de développement nécessitant un espace commercial et de stockage avec la vente en ligne et la location de matériel médical qui permettrait la création de 15 emplois supplémentaires.

Pour ces raisons, je vous propose la vente du bâtiment industriel à la SCI ALASKA représentée par Monsieur Christophe CLEMENTE, situé 66 avenue de Bordeaux à Valence d'Agen, section AL n°586 et AL n°594 d'une contenance cadastrale totale de 2 301 m², comprenant des locaux professionnels de 1 957 m² et des locaux d'habitation de 147 m² (rez de chaussée et étage).

Le pôle d'évaluation de France Domaines a estimé ce bien à 331 000 € avec une marge d'appréciation de 10 %. (Evaluation jointe)

La dernière offre d'achat du 26 Mars 2024 de la société SAFTI pour le compte de la SCI ALASKA représentée par Mr CLEMENTE s'élève à **355 000 €**.

Le Président propose :

- d'accepter la vente de cet ensemble immobilier au prix de 355 000 €, auquel s'ajouteront les frais de notaire,

- de l'autoriser ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document relatif à ce dossier.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'accepter la vente de cet ensemble immobilier au prix de 355 000 €, auquel s'ajouteront les frais de notaire,

- de l'autoriser ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document relatif à ce dossier.

Fait à Valence d'Agen, le 22 Avril 2024
Au registre sont les signatures

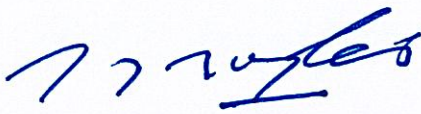
Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 Avril 2024

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire d'Auvillar


Olivier RENAUD



Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives


Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 29 AVR. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales le

29 AVR. 2024